

L'ACTU DU MOMENT : LES ENFANTS DU PATRIMOINE



Les Journées Européennes du Patrimoine représentent un des temps forts du programme culturel annuel des CAUE.

Cette année, le CAUE de la Moselle a initié dans le département, une opération pilote appelée «Les Enfants du Patrimoine».

Il s'agissait d'intégrer la jeune génération à ces Journées, en lui offrant une occasion pédagogique et ludique de **découvrir le patrimoine dans toute sa diversité**, en proposant aux élèves des visites gratuites de lieux patrimoniaux ou lieux de culture et d'histoire, encadrées par les architectes du CAUE, sur une demi-journée.

Cette action, qui a mobilisé un certain nombre de réseaux et de partenaires, a connu un réel succès, car ce sont près de 1 500 élèves qui ont pu ainsi découvrir **quinze sites patrimoniaux**

du territoire de Thionville (châteaux, musées, moulin, forts, haut-fourneau, citadelle, circuit en ville, médiathèque, ...), par des visites commentées, jeux de pistes, ateliers découvertes....

Pour cette première année, cette manifestation a été développée sur le territoire du Nord Mosellan et, **elle sera généralisée** l'année prochaine à **l'ensemble de la Moselle**.

> *Editorial*

Madame, Monsieur
Chers adhérents

Vous découvrez aujourd'hui le premier numéro de cette lettre d'informations. Il témoigne du renouvellement du CAUE et d'un nouveau départ. L'équipe a été renforcée et les missions élargies aux grands enjeux actuels de l'aménagement. Une équipe dynamique et à l'écoute de ses partenaires, pour accompagner les élus et les particuliers dans l'élaboration de leurs projets en apportant un regard extérieur indépendant.

Le conseil d'administration a lui aussi été renouvelé en Juin dernier et, depuis le 15 Avril, une direction commune au CAUE et à MATEC a été mise en place, regroupant les deux structures à Metz, 17 quai Wiltzer. Cela permet de donner une meilleure lisibilité de l'action, d'apporter les complémentarités utiles, d'élargir l'offre de service et de réduire les coûts de fonctionnement pour vous apporter un service toujours plus efficace et abordable.

Pour les collectivités souhaitant bénéficier de cette complémentarité d'action, le conseil d'administration du CAUE a validé le principe que tout adhérent de MATEC peut adhérer gratuitement au CAUE.

L'architecture, le patrimoine, l'urbanisme, l'environnement font la qualité de vie de nos concitoyens aujourd'hui et demain. Notre devoir est d'y participer, d'apporter cette pierre à l'édifice qui rendra nos communes, nos intercommunalités vivantes, attractives tout en préservant le cadre de vie.

Je remercie donc chacun, élus, représentants d'organismes ou d'associations, mais également les membres du Conseil d'Administration, ainsi que toute l'équipe du CAUE qui assurent avec professionnalisme son bon fonctionnement. Bonne lecture à vous toutes et tous.

Ginette MAGRAS
Conseillère Départementale - Présidente du CAUE

Madame, Monsieur

Tout d'abord, et avant de vous présenter les nouvelles missions du CAUE, je souhaite remercier la présidente du CAUE et l'ensemble du conseil d'administration pour la confiance qu'ils ont su m'accorder en me confiant la direction de l'association.

Le CAUE dispose d'une grande expérience et d'une équipe très compétente qu'il ne faut pas hésiter à solliciter sur les missions classiques portant sur **l'aménagement urbain, la requalification du bâti ou la valorisation du patrimoine.**

Mais le CAUE s'est aussi réorienté vers les problématiques actuelles et peut vous accompagner dans celles-ci :

- Requalification des centres bourgs,
- Elaboration ou révision des documents d'urbanisme (du PLUi au règlement des constructions)
- Conseil aux particuliers avec des permanences mis en place dans les intercommunalités qui le souhaitent.

De plus, comme vous avez pu le découvrir en première page, nous renforçons notre action à destination des scolaires et de leur connaissance du patrimoine local car une génération ne peut se construire un avenir sans connaître son histoire, son passé.

Cette action nous a semblé essentielle, son succès le prouve et elle sera généralisée l'an prochain sur l'ensemble du département.

L'équipe du CAUE est fière de travailler à vos côtés pour l'aménagement durable du territoire, la préservation du patrimoine, l'amélioration de la qualité des projets. N'hésitez pas à nous contacter ! Le CAUE est votre conseil, il est à votre disposition.

Arnaud SPET

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

LE RÔLE DE L'ARCHITECTE-CONSEILLER

L'architecte-conseiller du CAUE est à la disposition gratuite des particuliers, pour tout projet de construction, de rénovation, d'aménagement ou d'extension.

Il sait orienter en écoutant les attentes, et apporte les éclairages nécessaires pour que chaque projet se déroule au mieux.

DES CONSULTATIONS GRATUITES

Pourquoi venir ?

Parce qu'un particulier recherche les conseils d'un professionnel compétent et indépendant qui lui donnera les explications lui permettant de prendre les bonnes décisions et de faire les choix les plus pertinents.

Parce que le professionnel est attentif aux besoins et qu'il connaît bien le contexte local.

Parce qu'un particulier cherche un intervenant qui puisse répondre à l'ensemble de ses questions architecturales, réglementaires, techniques et administratives.

Quand venir ?

À n'importe quelle étape du projet mais de préférence le plus tôt possible. Il s'agira de conseiller au moment de la conception ou de la réalisation du projet dans l'objectif de permettre de faire les meilleurs choix techniques, financiers, architecturaux.

Comment préparer l'entretien ?

Pour une réponse adaptée et personnalisée, il convient d'apporter l'ensemble des pièces du projet : photos du terrain, du bâtiment et des abords, plan de situation, règlement d'urbanisme (PLU, règlement de lotissement, ...) et la liste des besoins.

La mission du CAUE se limite au conseil.

Elle n'entre dans aucune procédure de contrôle administratif.

Le CAUE garantit sa compétence et sa neutralité en s'interdisant d'assurer la conception ou la maîtrise d'œuvre de toute opération.



UN SERVICE GRATUIT
PROCHE DE CHEZ VOUS !

Le CAUE est une association, essentiellement financée par une part de la Taxe d'Aménagement prélevée sur les permis de construire. Ceci garantit son indépendance à l'égard de tout service marchand.

Sa consultation est gratuite.

SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE : Transformation de l'école en MAM

Le conseil du CAUE, sur la transformation de l'école communale en Maison des Assistantes Maternelles, vient en parallèle de la visite de la PMI (Protection Maternelle Infantile du Département de la Moselle), afin d'apporter une expertise architecturale sur le projet.



Au-delà des exigences de programme nécessaires à l'agrément d'une MAM, l'architecte du CAUE a assisté les élus dans la réflexion globale du projet, le plus en amont possible.

La question de la commune portait sur la faisabilité d'un tel projet, autant d'un point de vue de l'organisation spatiale, de la structure et de la technique, de l'aménagement des abords et des accès, du potentiel d'adaptation, que des délais de réalisation et du budget à prévoir.

Le CAUE a proposé une nouvelle organisation en adaptant les grandes salles de classe vers des espaces aux proportions plus réduites, avec des contraintes fortes de dimensions des équipements et des circulations exigées par le programme de la PMI : surfaces et distribution des dortoirs, de la salle d'activités, bureau, office...

Le bâtiment existant étant réparti sur 2 niveaux, l'organisation du programme a également dû respecter les normes d'accessibilité des PMR (Personnes à Mobilité Réduite), et ce en évitant d'impacter lourdement le budget.

Enfin et surtout, ces considérations techniques et normatives résolues, l'architecte du CAUE est là pour penser à la qualité architecturale du bâtiment, d'un point de vue de la rénovation et de l'intégration patrimoniale, mais aussi de la qualité de vie des enfants et des usagers : des espaces simples où l'on circule naturellement, des pièces avec une bonne qualité lumineuse et des proportions agréables, une relation évidente avec l'environnement extérieur, une sensibilisation sur l'aménagement extérieur pour les enfants, notamment avec les espaces verts qui leur apporteront de la fraîcheur lors des périodes caniculaires de plus en plus fréquentes.



GUIDE DES VISITES PÉDAGOGIQUES EN MOSELLE

Cette brochure, éditée par le Conseil Départemental de la Moselle, propose des sites à visiter dans le cadre de sorties pédagogiques, d'excursions ou de circuits en Moselle. Chaque enseignant peut préparer sa sortie avec sa classe, créer son propre parcours grâce aux différentes thématiques proposées et à l'extraordinaire diversité de la Moselle.

JEAN PROUVÉ ARCHITECTE DES JOURS MEILLEURS



Cet ouvrage est centré autour de 12 habitations préfabriquées conçues par Jean Prouvé, représentées par des images d'archives ou plus contemporaines, des dessins et des notes manuscrites, et des photographies.

Jean Prouvé est aujourd'hui considéré comme l'un des créateurs les plus influents du début du mouvement moderne.

COOL ARCHITECTURE

50 architectes et monuments à découvrir ! Des pyramides égyptiennes aux gratte-ciels futuristes, des châteaux forts aux bâtiments modernes les plus fous, de la tour Eiffel à la Sagrada Familia...





- 1 - Carine KACZMAREK, *architecte conseiller*
- 2 - Arnaud SPET, *directeur*
- 3 - Julian PIERRE, *architecte conseiller*
- 4 - Isabelle CHRISTOPHE, *assistante de direction*
- 5 - Thierry DERELLE, *paysagiste conseiller*

- 6 - Guénaëlle LE BRAS, *architecte conseiller*
- 7 - Florence AMIAUX-LALLEMENT, *architecte conseiller*
- 8 - Frédérique AUCLAIR, *architecte conseiller*
- 9 - Patricia GARBE, *documentaliste*
- 10 - Nathalie THEIS, *secrétaire générale*

Avec le soutien du Département de la Moselle

